

ASSOCIATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE [AR-18]
[AR-18 - IHEDN Poitou-Charentes] - RNA : W863004988 - Sirene : 448 263 913.

Siège social : Préfecture de la Vienne – 7 place Aristide Briand – BP589 – 86021 Poitiers cedex

Procès-verbal
COMITÉ DIRECTEUR

Samedi 9 mars 2024 à 9 h 30

Réunion et repas au Restaurant « Les Petites Chaumes » - 1107 route de Périgueux - 16410 Garat.

Membres du CoDir Présents (14) : Michel ARNOULT (17 – ***Vice-Président***), Mark BILLOT (79), Donat BRANGER (79), Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17), Christian CHAUVET (17 - ***Trésorier***), Jean-Claude DUCHET (16 – ***Past-Président***), Catherine HERAULT (17), Jean-Louis LOBSTEIN (79 - ***Vice-Président***), Paul MORIN (17 - ***Président***), Pierre MENANTEAU (16), Philippe MOUNIER (17), Muriel OUVRARD (16), Pierre WAENDENDRIES (16 - ***Vice-Président***), Pascal WIERZBICKI (79).

Membres du CoDir représentés (5) : Damien DJANIKIAN (86), Marc FIARD (86 – ***Secrétaire général et Vice-Président***), Bernard FONTAINE (79), Aïda JAAFAR (86), Charles THOMAS (86).

Membres du CoDir excusés (1) : Henri SCIARA (86).

Membre invité (0) : Néant.

ooOoo

I- Mot d'accueil de Paul MORIN (Président).

Le Président accueille l'ensemble du comité directeur, il évoque :

- Le Service National Universel et sa montée en puissance et rappelle la participation des membres de notre association, formés par le Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers (stage obligatoire) à l'animation du jeu « décision-défense ». Onze camarades de notre association ont effectués ce stage. Aujourd'hui on assiste à une régionalisation des participants qui viennent essentiellement de Nouvelle-Aquitaine.

L'Éducation nationale recherche la sanctuarisation de centre départementaux d'accueil du SNU.

C'est **Donat BRANGER** qui assure la coordination de notre participation à la journée défense et mémoire du SNU au niveau de l'AR-18.

- Depuis 2023, ont été instaurées des classes engagées dans lesquelles la participation à la phase 1 du SNU est obligatoire. Une allocation est donnée à l'établissement scolaire pour la création des classes engagées.
- **Marc FIARD** est chargé maintenant de transmettre toute l'information émanant notamment de l'Union et des autres associations régionales ou thématiques, aux vice-présidents pour diffusion à leurs adhérents. Cette fonction est essentielle en matière de communication.

L'assemblée générale aura lieu le 21 septembre à Poitiers.

Une minute de silence est observée à la mémoire de notre ancien président **Antoine HARDY**.

II- Approbation du procès-verbal du comité directeur du 21 octobre 2023.

Le comité directeur adopte à l'unanimité le procès-verbal du comité directeur du 21 octobre 2023.

III- Le mot du Trésorier.

Christian CHAUVET fait le point sur les cotisations 2024 et développements sur les reçus fiscaux 2023.

Rapport Financier 2023 au 28/02/2024 (diffusé aux membres du CoDir) - Synthèse.

- **Compte de Résultat Brut :** + 3 757,06 €
 - Produits (recettes) : + 33 141,18 € [Dons (abandons de frais) = 15 435 €]
 - Charges (dépenses) : - 29 384,12 € [Déplacements (reçus fiscaux) = 15 345 €]
- **Compte de Résultat Net :** + 1 977,06 €
 - Compte de Résultat Brut : + 3 757,06 €
 - Produits constatés d'avances : - 1 780,00 € [2 800 € en 2023 et 4 580 € en 2024]
- **Comptes financiers :** + 28 101,53 €
 - Compte courant : 9 546,24 € [Encours : - 4 580 € / Disponible = 4 966,24 €]
 - Livret d'épargne : 18 555,29 €

Cotisations et Abonnements 2023 / 2024 au 28/02/2024.

- **Le seuil de 100 cotisants** (*auditeurs et associés*) est dépassé pour 2023 et doit être maintenu.
- **Ce seuil est important pour l'AR-18** car il permet la désignation de deux délégués au collège électoral de l'Union-IHEDN pour un cycle de trois ans.

Comités		Cotisations		Reeves	
Comité	Département	2023	2024	2023	2024
C-16	Charente	11	7	2	1
C-17	Charente-Maritime	45	35	13	6
C-79	Deux-Sèvres	13	11	5	3
C-86	Vienne	39	21	11	5
AR-18	Poitou-Charentes	108	74	31	15

Projet de Budget 2024 et Compte de résultat 2023.

Le Projet de budget détaillé pour 2024 [Annexe 1] et le Compte de résultat 2023 [Annexe 2], à adopter au cours de l'AG 2024, sont définitifs car la campagne de déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole en 2023 (Don) est close au 28 février 2024.

Reçus fiscaux et Déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole.

La procédure à appliquer par les bénévoles concernés est simple mais rigoureuse :

1. **Demander un « Ordre mission »** quand la mission est en lien avec l'objet social de l'association.
2. **Remplir la « Déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole (Don) »** [Annexe 4 (Modèle 2024)] avec les informations suivantes :
 - Date et objet de la mission.
 - Adresses du lieu départ et du lieu d'arrivée.
 - Distance totale parcourue.
 - Montant des frais engagés par le bénévole.
3. **Transmettre le « Dossier d'abandon de frais »** avec les ordres de missions et les justificatifs de présence ou de participation au trésorier avant le 28 février 2025, terme de rigueur.

Bilan par nature de l'objet social des reçus fiscaux émis au titre de l'année 2023.

Cotisations :	3 328,00 €
Dons adhérents :	290,00 €

Total Cotisations et Dons : 3 618,00 €

Missions :

Réunions de comité :	4 644 €
Réunion du CoDir :	667 €
Assemblée générale :	1 030 €
Rallyes citoyens :	531 €
Colloques Cyber et Interacadémique :	2 920 €
Conférences au profit des classes Défense :	669 €
Service national universel (SNU) :	1 663 €
Trinôme académique :	870 €
Divers* :	2 442 €

Total Missions : 15 435 €

**Formation des délégués Défense – Journée Escadrille Air Jeunesse – Commission action sociale (ONaCVG) – Visites protocolaires (Autorités, Préfet, ...).*

Déclaration fiscale du 27/02/2024.

L'Association, reconnue d'intérêt général, est en règle au regard des obligations déclaratives des organismes sans but lucratif prévues à l'article 222 bis du CGI au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2023** :

- Montant des dons perçus en € au titre de l'exercice : **19 053 €**
- Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice : **124 reçus**
- Numéro de dossier « Démarches Simplifiées » : **116534104**

Répartition des reçus fiscaux 2023 émis par nature de l'objet social.

NOM / Objet social	Comité	CoDir	AG	Rallye	Colloque	CDSG	SNU	Trinôme	Divers	Total
GRIGNON	131 €			22 €	18 €					171 €
BRAULT de BOURNONVILLE Jean-Marc	729 €	216 €	152 €		364 €	87 €			474 €	2 022 €
RENARD Roger	375 €					234 €	103 €		69 €	781 €
JOUANNET Maxence	180 €						217 €			397 €
FILIETTE Jean-Loup	207 €									207 €
TABARY Jacques					168 €	29 €				197 €
JAGER Pierre	464 €				206 €	122 €				792 €
BRANGIER Guy	138 €			94 €	23 €					255 €
MATHIEU Philippe	92 €						15 €			107 €
WIERZBICKI Pascal	143 €	65 €	63 €							271 €
FAURE Dominique	77 €									77 €
WAENDENDRIES Pierre			156 €		358 €		166 €			680 €
BRANGER Donat	209 €	85 €			221 €		142 €		134 €	791 €
BELLENGER Alain	423 €			104 €						527 €
OUVRARD Muriel	102 €		192 €		136 €		187 €		662 €	1 279 €
HERAULT Catherine		114 €	70 €		219 €		76 €	234 €	71 €	784 €
FIARD Marc		72 €	244 €							316 €
LABROUSSE Yasmine	255 €									255 €
MORIN Paul	732 €	115 €	153 €	228 €	1 090 €	82 €	679 €	636 €	1 032 €	4 746 €
ARNOULT Michel	388 €			83 €	117 €	114 €	78 €			780 €
TOTAL	4 644 €	667 €	1 030 €	531 €	2 920 €	669 €	1 663 €	870 €	2 442 €	15 435 €
									15 435 €	

IV- Désignation des délégués de l'AR-18 auprès de l'Union-IHEDN.

Paul MORIN lance la procédure pour la désignation des délégués de l'AR-18 au collège électoral pour le vote à l'élection du Conseil d'Administration de l'Union-IHEDN.

Rappel. En 2023 il y a 108 adhérents. Ce qui permet d'avoir deux délégués au collège électoral de l'Union-IHEDN pour l'élection du conseil d'administration et ce pour un cycle de 3 ans. Le conseil d'administration de l'Union est composé de trois collèges de 7 personnes au total 21 personnes.

Henri SCIARA, ancien Président, était membre du CA de l'Union-IHEDN.

Une nouvelle règle a été établie pour les associations ayant plus de 300 membres comme à Bordeaux, elles peuvent avoir 3 délégués.

Proposition du président pour représenter l'AR-18 :

- lui-même, **Paul MORIN** comme Président en activité.
- **Christian CHAUVET** comme Trésorier en activité.

Le CoDir demande expressément à Paul MORIN de se présenter comme candidat à l'élection au conseil d'administration de l'Union. Ce qu'il accepte bien volontiers.

Deux suppléants sont désignés **Marc FIARD** comme Secrétaire général en activité et **Jean-Claude DUCHET** comme prédécesseur de Paul MORIN à la fonction de président.

Trois comités directeurs du conseil d'administration de l'Union-IHEDN ont lieu par an.

Adoption de la proposition à l'unanimité.

Le général **Pierre MENANTEAU** rappelle les enjeux du conseil d'administration : entrant dans une période difficile quant à la défense pour le choix de l'Union, il faut mesurer que l'union est une force de proposition et il est important d'élire un président à la tête de l'Union ayant des compétences avérées dans ce domaine.

Il est précisé qu'Isabelle BEAUVAIS, déléguée de l'Union pour le trinôme académique, quitte ses fonctions au conseil d'administration de l'Union-IHEDN.

V- Sujet d'études 2024-2025 : Organisation.

La journée de restitution du sujet d'étude organisée par l'Union-IHEDN a été proposée à notre association. Est-ce possible ?

La parole est donnée à **Jean-Louis LOBSTEIN**.

Afin de répondre non seulement à l'attente de l'Union-IHEDN qui souhaite ardemment que notre association s'engage de nouveau dans la production d'une étude nationale mais aussi à celle de notre président qui préfère une étude menée globalement par notre association régionale plutôt qu'une addition d'études conduites par chaque comité départemental, il propose de travailler sur un projet d'étude unique, défini au niveau régional et conduit globalement par une équipe composée de membres de chaque comité se réunissant par le biais d'un dispositif de visioconférence, étant entendu que les réunions du CoDir ainsi que l'assemblée générale peuvent être l'occasion de travailler « en présentiel ».

Sur cette base, il propose l'organisation et le calendrier suivants :

- **Fin juin 2024** : publication probable du sujet de l'année 2024/2025 en espérant que le sujet proposé réponde mieux que par le passé à nos aspirations et qu'il nous permette de définir nos axes de travail dans l'optique de ce que le général **Philippe MOUNIER** appelait de ses vœux , à savoir que nous puissions devenir à travers cette étude force de propositions.
- **Été 2024** : le sujet est mis à disposition de nos adhérents pour étude préalable et définition du sujet, de la problématique et des axes de l'étude.

- **Samedi 14/09/2024, AG de l'AR-18** : organisation d'une réunion plénière et de groupes de travail ouverts à tous les adhérents pour lancer l'étude, définir le sujet, la problématique et les axes de travail. Chaque comité sera invité à présenter son analyse du sujet et ses premières propositions : cela suppose donc que chaque comité se réunisse durant la première quinzaine de septembre.
- **Réunions suivantes** : elles seront déterminées dans la foulée de l'AG. La première réunion en visioconférence sera fixée dès le 14 septembre. Pour les autres, il faudra connaître les dates prévisionnelles des CoDir et des réunions des comités ainsi que la date de dépôt de notre étude et de son envoi à l'Union-IHEDN. Les intéressés auront également à se prononcer sur les modalités pratiques de la conduite de l'étude : une approche globale et progressive dans l'élaboration du développement ou, comme cela a été proposé une approche par répartition où chaque groupe élaborerait de façon autonome la partie dont elle se serait chargée.

VI- Point sur les actions financées du trinôme académique 2023.

Bilan de l'action du trinôme académique Catherine Hérault précise que l'Union IHEDN est membre à part entière du trinôme académique national. Au plan régional, il y a un trinôme académique dans chaque région académique dans lequel chaque association régionale est représentée. Elle rappelle la finalité du trinôme académique qui est de développer l'esprit de défense, elle précise qu'il y a un référent du trinôme nommé par l'éducation nationale et présent dans chaque département. Elle constate une inégalité de connaissance du trinôme selon les départements.

Les départements sont représentés par le DMD au trinôme. Il existe dans la région une vingtaine de classe défense et de classe engagées. L'AR est invitée à discuter avec les enseignements de projet pour les classes défense. Pour tous les événements il existe des formulaires qui permettent le financement par la DMCA.

VII- Projet de convention avec Charente-Maritime cybersécurité.

Un projet de convention sur la cybersécurité avec CMCS (Charente-Maritime Cyber Sécurité), association animée par **Didier SPELLA**, expert cyber et membre associé de l'AR-18, est en cours de finalisation.

Il s'agit notamment de nous allouer une allocation de 100 euros par manifestation organisée par l'AR-18.

VIII- Mise en place d'un trinôme économique en Nouvelle-Aquitaine.

Mise en place d'un trinôme économique en Nouvelle-Aquitaine composé du directeur CRCI , du président de l'AR-1 et de l'officier général de la zone de défense.

Son objectif : apporter au monde économique un appui de défense, ouvrir des postes dans l'industrie aux OPEX blessés.

Jean-Claude DUCHET intervient pour évoquer ce type d'expérience déjà entreprise en Charente.

Position de l'AR-18 : rester en observateur, il semble que l'action soit limitée à une aide à la réinsertion, ce comité semble avoir été créé pour toucher les entreprises.

IX- Tribune des Vice-présidents départementaux.

Pour la Charente : Pierre WAENDENDRIES.

- Le colloque cyber aura lieu le 4 avril à Angoulême à l'espace Franquin. Pour le dynamisme de l'AR-18 il est temps nécessaire que les autres comités soient présents.

La ville d'Angoulême prend à sa charge une grande part dans l'organisation.

À la fin du colloque des stands permettront aux participants de compléter leur information.

Programme Colloque Cyber du 4 avril 2024 à Angoulême et Affiche [**Annexe 3**].

- **Muriel OUVRARD** a été reconduite comme représentante du comité Charente de l'AR-18 auprès de la commission solidarité et mémoire de l'ONaCVG [Office National des Combattants et des Victimes de Guerre]. Muriel intervient aussi dans la formation auprès de l'EAJ [Escadrille Air Jeunesse] de la base de Cognac.

Pour la Charente-Maritime : Michel ARNOULT.

- Le colloque cyber aura lieu le 12 avril, il est centré sur la jeunesse. Programme Colloque Cyber du 12 avril 2024 à Rochefort et Affiche **[Annexe 4]**.
- Pour les rallyes citoyens, d'autres sites sont en recherche. Un travail est entrepris avec la DASEN pour des interventions dans les écoles primaires sur le modèle de Beurlay en 2022.
- Le département compte à ce jour 7 classes défense
- A été mis en place un groupe de travail sur l'esprit de défense.
- Le 17 septembre aura lieu à Rochefort une conférence d'Alain Juillet.

Alain Juillet, né le 14 septembre 1942 à Vichy (Allier), est un dirigeant d'entreprises et haut fonctionnaire français. Il est notamment directeur du renseignement au sein de la direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE), avant d'être nommé Haut responsable chargé de l'intelligence économique auprès du Premier ministre François Fillon jusqu'en 2009.

Une demande d'aide exceptionnelle de 400 € est adoptée à l'unanimité. Elle sera prise sur les dotations du Président et des Vice-Présidents.

Pour les Deux-Sèvres : Jean-Louis LOBSTEIN.

- Une enseignante primaire a organisé un rallye CM2- 6e.

Catherine HÉRAULT intervient et précise que l'intérêt des rallyes est de faire prendre conscience de l'engagement dans la durée.

Elle demande également qu'il y ait une présence de l'AR-18 au moment des signatures de partenariat des classes défense.

Tous les rallyes peuvent bénéficier de financement DMCA c'est l'AR-18 qui monte les dossiers.

Pour la Vienne : Paul MORIN supplée à l'absence de Parc FIARD.

- Le 25 mars à 18 h 30 aura lieu une conférence par **Nicolas MOINET** (auditeur IAE) sur la guerre économique et les ingérences étrangères.

X - Questions diverses.

Néant.

ooOoo

Le Président clôture la séance, après avoir constaté que l'ordre du jour était épuisé.

Le Président,



Paul MORIN

Le Secrétaire adjoint
au Secrétaire général,



Christian CHAUVET

ANNEXE 1

Projet de Budget 2023 au 28/02/2023 à valider par l'assemblée générale 2024.

Produits / Recettes					Charges / Dépenses			
Nbre	Catégories	2023 Budget	2023 Réalisé	2024 Budget	Catégories	2023 Budget	2023 Réalisé	2024 Budget
	71. Revenus Union-IHEDN	0,00 €	277,00 €	300,00 €	61. Charges au profit Union-IHEDN	2 200,00 €	2 334,00 €	2 460,00 €
	Frais de transport		277,00 €	300,00 €	Quote-part des Cotisations (13 €)	1 300,00 €	1 404,00 €	1 500,00 €
					Reversements Abonnements (30 €)	900,00 €	930,00 €	960,00 €
112	72. Cotisations (32 €)	3 200,00 €	3 456,00 €	3 600,00 €	62. Charges à l'initiative des comités	2 800,00 €	137,16 €	2 800,00 €
0	AR18/C16 : Associé		32,00 €		Activités Comités (< 100 €)	400,00 €	100,00 €	400,00 €
0	AR18/C16 : Auditeur		320,00 €		Comité Charente (16)	100,00 €		100,00 €
0	AR18/C17 : Associé		448,00 €		Comité Charente-Maritime (17)	100,00 €		100,00 €
0	AR18/C17 : Auditeur		992,00 €		Comité Deux-Sèvres (79)	100,00 €		100,00 €
0	AR18/C79 : Associé		96,00 €		Comité Vienne (86)	100,00 €	100,00 €	100,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur		320,00 €		Activités régionales Président (4 x < 100 €)	400,00 €	37,16 €	400,00 €
0	AR18/C86 : Associé		192,00 €		Activités Comités validées en CoDir	2 000,00 €		2 000,00 €
0	AR18/C86 : Auditeur		1 056,00 €					
32	73. Abonnements (30 €)	900,00 €	930,00 €	960,00 €	63. Frais généraux	350,00 €	460,77 €	550,00 €
0	AR18/C16 : Associé		30,00 €		Déplacements (rallies, réunions, ...)	100,00 €	277,00 €	300,00 €
0	AR18/C16 : Auditeur		30,00 €		Fournitures de bureau	50,00 €		50,00 €
0	AR18/C17 : Associé		120,00 €		Frais financiers	10,00 €	9,00 €	10,00 €
0	AR18/C17 : Auditeur		270,00 €		Assurances Responsabilité civile	120,00 €	119,00 €	120,00 €
0	AR18/C79 : Associé		60,00 €		Informatique	70,00 €	55,77 €	70,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur		90,00 €					
0	AR18/C86 : Associé		0,00 €					
0	AR18/C86 : Auditeur		330,00 €					
	74. Autres produits	800,00 €	1 713,18 €	1 000,00 €	64. Autres charges	950,00 €	1 029,00 €	1 550,00 €
	Dons Adhérents	200,00 €	290,00 €		Achats de matériels divers		549,00 €	500,00 €
	Dons Colloque et Rallies	600,00 €	920,00 €	500,00 €	Achats divers et communication	400,00 €	270,00 €	500,00 €
	Intérêts d'épargne sur livret		503,18 €	500,00 €	Impressions diverses (dossiers, rapports, ...)	50,00 €		50,00 €
	Quotes-parts AA & 3AED				Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	500,00 €	210,00 €	500,00 €
	75. Dons (abandons de frais)	10 000,00 €	15 435,00 €	10 560,00 €	65. Déplacements (abandon de frais)	10 000,00 €	15 435,00 €	10 560,00 €
	76. Allocations DMCA /	3 700,00 €	9 550,00 €	4 580,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	4 300,00 €	9 868,19 €	5 080,00 €
1	Rallye Charente (16)	500,00 €	500,00 €	700,00 €	Rallye Charente (16)	800,00 €	500,00 €	700,00 €
1	Rallye Charente-Maritime (17)	1 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	1 000,00 €	2 556,34 €	1 500,00 €
2	Rallies Deux-Sèvres (79)	500,00 €	600,00 €	860,00 €	Rallies Deux-Sèvres (79)	500,00 €	600,68 €	860,00 €
1	Rallye Vienne (86)	800,00 €	800,00 €	800,00 €	Rallye Vienne (86)	800,00 €	800,00 €	800,00 €
1	Colloques Cyber	900,00 €	1 350,00 €	1 220,00 €	Colloques Cyber	1 200,00 €	1 111,17 €	1 220,00 €
	Colloque Inter-académique		4 000,00 €		Colloque Inter-académique		4 000,00 €	
	Forum Athéna		300,00 €		Forum Athéna		300,00 €	
	79. Produits constatés d'avance	0,00 €	1 780,00 €	0,00 €	67. Restitutions DMCA / CPEDEF	0,00 €	120,00 €	0,00 €
	Rallies Poitou-Charentes 2022	-2 800,00 €	-2 800,00 €	-4 580,00 €	Rallye Charente (16)			
	Rallies Poitou-Charentes 2023	2 800,00 €	4 580,00 €	4 580,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)		120,00 €	
					Rallies Deux-Sèvres (79)			
					Rallye Vienne (86)			
		18 600,00 €	33 141,18 €	21 000,00 €	Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités validées par le comité directeur (CoDir) dans la limite de 2 000 € par an.	20 600,00 €	29 384,12 €	23 000 €
	Résultat Brut	-2 000,00 €	3 757,06 €	-2 000,00 €				
	Produits constatés d'avance	0,00 €	-1 780,00 €					
	Résultat Net	-2 000,00 €	1 977,06 €	-2 000,00 €				

Nota. Les dons résultant des abandons de frais sont en cours de déclaration par les adhérents bénévoles pour participer aux différentes actions de l'association.

ANNEXE 2

Compte de Résultat 2023 définitif au 28/02/2023.

Produits / Recettes			Charges / Dépenses		
Nbre	Catégories	Montants	Catégories	Montants	
	71. Revenus Union-IHEDN	277,00 €	61. Charges au profit Union-IHEDN	2 334,00 €	
	Frais de transport	277,00 €	Quote-part des Cotisations (13 €)	1 404,00 €	
			Reversements Abonnements (30 €)	930,00 €	
108	72. Cotisations (32 €)	3 456,00 €	62. Charges à l'initiative des comités	137,16 €	
1	AR18/C16 : Associé	32,00 €	Activités Comités (< 100 €)	100,00 €	
10	AR18/C16 : Auditeur	320,00 €	Comité Charente (16)		
14	AR18/C17 : Associé	448,00 €	Comité Charente-Maritime (17)		
31	AR18/C17 : Auditeur	992,00 €	Comité Deux-Sèvres (79)		
3	AR18/C79 : Associé	96,00 €	Comité Vienne (86)	100,00 €	
10	AR18/C79 : Auditeur	320,00 €	Activités régionales Président (4 x < 100 €)	37,16 €	
6	AR18/C86 : Associé	192,00 €	Activités Comités validées en CoDir		
33	AR18/C86 : Auditeur	1 056,00 €			
31	73. Abonnements (30 €)	930,00 €	63. Frais généraux	460,77 €	
1	AR18/C16 : Associé	30,00 €	Déplacements (rallyes, réunions, ...)	277,00 €	
1	AR18/C16 : Auditeur	30,00 €	Fournitures de bureau		
4	AR18/C17 : Associé	120,00 €	Frais financiers (tenue de compte, carte,	9,00 €	
9	AR18/C17 : Auditeur	270,00 €	Assurances Responsabilité civile	119,00 €	
2	AR18/C79 : Associé	60,00 €	Informatique Internet	55,77 €	
3	AR18/C79 : Auditeur	90,00 €			
0	AR18/C86 : Associé	0,00 €			
11	AR18/C86 : Auditeur	330,00 €			
	74. Autres produits	1 713,18 €	64. Autres charges	1 029,00 €	
	Dons Adhérents	290,00 €	Achats de matériels divers	549,00 €	
	Dons Rallyes + Colloque	920,00 €	Achats divers et communication	270,00 €	
	Intérêts d'épargne sur livret	503,18 €	Impressions diverses (dossiers, rapports,		
			Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	210,00 €	
	75. Dons (abandons de frais)	15 435,00 €	65. Déplacements (abandon de frais)	15 435,00 €	
7	76. Allocations DMCA / CPEDEF	9 550,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	9 868,19 €	
1	Rallye Charente (16)	500,00 €	Rallye Charente (16)	500,00 €	
2	Rallye Charente-Maritime (17)	2 000,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	2 556,34 €	
1	Rallyes Deux-Sèvres (79)	600,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	600,68 €	
1	Rallye Vienne (86)	800,00 €	Rallye Vienne (86)	800,00 €	
2	Colloques Cyber	1 350,00 €	Colloques Cyber	1 111,17 €	
1	Colloque Inter-académique	4 000,00 €	Colloque Inter-académique	4 000,00 €	
1	Forum Athéna	300,00 €	Forum Athéna	300,00 €	
	79. Produits constatés d'avance	1 780,00 €	67. Restitutions DMCA / CPEDEF	120,00 €	
	Rallyes Poitou-Charentes 2023	-2 800,00 €	Rallye Charente (16)		
	Rallyes Poitou-Charentes 2024	4 580,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	120,00 €	
			Rallyes Deux-Sèvres (79)		
			Rallye Vienne (86)		
		33 141,18 €		29 384,12 €	

Résultat de l'exercice			Résultats au	31/12/2022	31/12/2023
	Produits / Recettes	33 141,18 €	Compte courant	6 292,36 €	9 546,24 €
	Charges / Dépenses	-29 384,12 €	Encours		
	Résultat brut 2023	3 757,06 €			
	Produits constatés d'avance	-1 780,00 €	Livret d'épargne	18 052,11 €	18 555,29 €
	Résultat net 2023	1 977,06 €	Totaux	24 344,47 €	28 101,53 €

Actif		Passif	
Catégories	Montants	Catégories	Montants
Compte courant	9 546,24 €	Fonds associatifs	26 124,47 €
Livret d'épargne	18 555,29 €	Résultat net de l'exercice 2023	1 977,06 €
Numéraire	0,00 €		
	28 101,53 €		28 101,53 €

ANNEXE 3

Programme Colloque Cyber du 4 avril 2024 à Angoulême et Affiche.



COMITÉ CHARENTE



Collectivités, entreprises, Citoyens Face aux Cyber Menaces Comment nous défendre ?

Le comité Charente de l'Association régionale Poitou-Charentes des auditeurs de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de Défense Nationale) et la Ville d'Angoulême organisent un colloque jeudi 4 avril 2024, à l'Espace Franquin, salle Buñuel.

Accueil dès 13h30 et début du colloque à 14h00.

Des stands permettront aux participants d'échanger directement avec les intervenants à l'issue du colloque.

Les collectivités, les entreprises et les citoyens sont conviés à cette journée qui abordera les thématiques suivantes :

- Angoulême : cas d'école d'une cyberattaque
- Quelles solutions à mettre en place ?
- Le volet judiciaire

Une pluralité de questions auxquelles répondront des experts, chacun dans leur domaine

Accueil

- Monsieur Xavier BONNEFONT – Maire d'Angoulême et Président de GrandAngoulême
- Pierre WAENDENDRIES – Vice-président de l'association régionale Poitou-Charentes des auditeurs de l'IHEDN, responsable de la Charente
- Paul MORIN – Président régional Poitou-Charentes de l'association des auditeurs de l'IHEDN
- Madame Martine CLAVEL – Préfète de la Charente

Intervenants :

- Didier SPELLA expert en cyber criminalité – Président de Mirat Di Neride – Cofondateur de CMCS
- Bruno HARTEMANN – Auditeur IHEDN Charente – ex directeur informatique
- Madame Stéphanie AOUINE – Procureur de la République
- François ELIE – Élu (Angoulême et Grand-Angoulême)
- Colonel Thierry KESSLER-RACHEL – Commandant la Base Aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard
- Campus Régional de cybersécurité et de confiance numérique Nouvelle Aquitaine
- Le chef du détachement OFAC de Limoges
- Conseiller cyber du Groupement de Gendarmerie de la Charente
- Conseiller cyber de la Police nationale



Entrée libre sur inscription dans la limite des places disponibles.

Collectivités, professionnels et entreprises : directement auprès de l'Association régionale Poitou-Charentes des auditeurs de l'IHEDN via le mail presidentar18@ihednpoitoucharentes.fr

Citoyens, usagers : auprès de Franquin au 05 45 37 07 37 ou par mail espace-franquin@mairie-angouleme.fr



COLLOQUE CYBER CRIMINALITÉ

4 AVRIL 2024

ACCUEIL À 13H30
COLLOQUE DE 14H À 17H

ESPACE FRANQUIN - SALLE BUÑUEL
1^{ER} BOULEVARD BERTHELOT 16000 ANGOULÊME

ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION
Pros/collectivités : presidentar18@ihednpoitoucharentes.fr
Tout public : Espace Franquin : 05 45 37 07 37
espace-franquin@mairie-angoulême.fr

Service communication / Ville d'Angoulême - 2024



ANNEXE 4

Programme Colloque Cyber du 12 avril 2024 à Rochefort et Affiche.



LA VILLE de ROCHEFORT
ET

L'ASSOCIATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES
ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE-IHEDN

Ont le plaisir de vous inviter vendredi 12 avril 2024, de 13h30 à 17h, au Palais des Congrès de Rochefort, à un
colloque sur le thème :

Les Jeunes à l'heure du numérique et de la cybersécurité

Accueil à partir de 13h00.

13h30 : discours d'accueil par le général de corps d'armée (2S) Alain GIORGIS, Adjoint au Maire de Rochefort, et par Paul MORIN, président de l'Association Régionale des Auditeurs de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale.

Conférence introductive par Didier SPELLA, président de la SAS MIRAT DI NERIDE.

Présentation des résultats du sondage interactif sur la perception de la cybersécurité par Pierre JAGER, Col (R).

Premier thème : « La Gendarmerie Nationale et la menace Cyber », par le Colonel Rémy de GOUVION SAINT CYR, commandant du groupement de gendarmerie départementale (Charente-Maritime).

Conférence de Mickaël VALLET, sénateur de la Charente-Maritime : « La tactique Tik Tok : opacité, addiction et ombres chinoises ».

Second thème : « Des formations pour quels métiers ? » 3 parcours, 3 témoignages.

Animateur : Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE, conseiller du commerce extérieur.

- Chloé RAMA, directrice juridique et déléguée à la protection des données personnelles chez Yogosha, plateforme de Bug Bounty et de Pentest.

- Antoine BOURBON, senior manager, branche cybersécurité de Big Data Sécurité, du groupe Atos.

- Axel POUSSE-MARON, consultant en protection des données et sécurité numérique, membre du Collectif Rochefort Numérique.

Conclusion : Alain GIORGIS et Paul MORIN.

Fin du colloque : 17 heures

Événement gratuit mais soumis à inscription : colloquecyber@ihednpoitoucharentes.fr

Adresse du Palais des Congrès : 73 rue Toufaire, ROCHEFORT

Avec le soutien du Trinôme Académique Poitou-Charentes, du Crédit Mutuel Océan, de Charente-Maritime Cyber Sécurité



«UN ENJEU POUR LES JEUNES»

COLLOQUE CYBER SÉCURITÉ

**VENDREDI 12 AVRIL
2024**

**ROCHEFORT
PALAIS DES CONGRÈS
13H30 > 17H**

AVEC L'INTERVENTION
DE MICKAËL VALLET SÉNATEUR DE LA CHARENTE-MARITIME



Crédit Mutuel



CHARENTE-MARITIME
CYBER SÉCURITÉ



RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
PROTECTOR CHARENTAIS



Rochefort